

Conseil de sécurité

Distr. générale
1er juillet 2020
Français
Original : anglais et français

Lettre datée du 29 juin 2020 adressée au Secrétaire général et aux Représentantes permanentes et Représentants permanents des membres du Conseil de sécurité par le Président du Conseil de sécurité

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint le texte des exposés de la Représentante spéciale du Secrétaire général et Cheffe de la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo, Leila Zerrougui, et du Directeur de Save Act Mine, Jamal Usseni, ainsi que des déclarations faites par les représentantes et représentants de la Belgique, de la République dominicaine, de l'Estonie, de la France, de l'Allemagne, de l'Indonésie, de la Fédération de Russie, de l'Afrique du Sud (au nom des trois membres africains du Conseil de sécurité – Niger, Afrique du Sud et Tunisie – et de Saint-Vincent-et-les Grenadines), du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord et du Viet Nam, à l'occasion de la visioconférence consacrée à la situation concernant la République démocratique du Congo, tenue le jeudi 25 juin 2020.

Conformément à la procédure décrite dans la lettre du 7 mai 2020, adressée aux Représentantes permanentes et aux Représentants permanents des membres du Conseil de sécurité par le Président du Conseil de sécurité (S/2020/372), qui a été convenue en raison des circonstances exceptionnelles créées par la pandémie de maladie à coronavirus, le texte des exposés et des déclarations sera publié en tant que document du Conseil de sécurité.

Le Président du Conseil de sécurité
(*Signé*) Nicolas **de Rivière**

20-08706 (F) 010720 240720







Annexe I

Déclaration de Mme Leila Zerrougui, Représentante spéciale du Secrétaire général et Cheffe de la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo

Je tiens à vous remercier, Monsieur le Président, de me donner l'occasion de présenter un exposé au Conseil sur la situation en République démocratique du Congo et de décrire les divers problèmes que nous rencontrons actuellement dans le pays, dans un contexte marqué par les tensions politiques et une flambée de violence dans certaines parties de l'est du pays, ainsi que par une situation socioéconomique fragile. La pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) a ajouté un niveau de complexité et de préoccupation aux problèmes existants que nous devons affronter dans le pays.

On peut comprendre que le Gouvernement ait mis l'accent au cours des derniers mois sur la réponse immédiate à la menace de la pandémie. Avec l'aide de la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO), comme le souligne le rapport du Secrétaire général présenté au Conseil (S/2020/554), les autorités de la République démocratique du Congo ont entrepris divers efforts pour limiter la propagation du virus et atténuer le fardeau socioéconomique supplémentaire imposé à la population par les restrictions à la liberté de circulation, la fermeture des frontières et d'autres mesures mises en place pour lutter contre la pandémie. Ce travail nécessaire a néanmoins ralenti le rythme du programme et des réformes du Gouvernement.

En ce qui concerne la situation politique générale, à ce jour la coalition au pouvoir, composée du Cap pour le changement du Président Tshisekedi et du Front commun pour le Congo de l'ancien Président Kabila, reste soudée. Je pense que les dirigeants politiques estiment qu'il est fondamental de maintenir cette coalition politique intacte pour progresser vers le règlement des nombreux problèmes de gouvernance, de sécurité et socioéconomiques qui continuent d'entraver la stabilisation à long terme du pays.

Dans le même temps, des tensions graves existent au sein de la coalition, qui est fréquemment déstabilisée par des manœuvres partisanes qui érodent la confiance entre les partenaires. Malheureusement, au cours des derniers jours, la coalition a été mise à l'épreuve à la suite du dépôt par des députés du Front commun pour le Congo de trois propositions de loi, que l'Union pour la démocratie et le progrès social (UDPS) et l'opposition considèrent comme menaçant la séparation des pouvoirs et affaiblissant l'indépendance du secteur judiciaire. Hier, pour protester contre cela, un grand nombre de partisans de l'UDPS se sont introduits dans l'enceinte de l'Assemblée nationale et ont vandalisé un certain nombre de biens privés. Ces actes ont été largement condamnés, notamment par le Président.

Le soutien populaire en faveur de la coalition formée par le Cap pour le changement et le Front commun pour le Congo et de l'ordre politique général est également remis en question par le procès engagé, le verdict de culpabilité rendu et la peine prononcée contre le Directeur de cabinet du Président, Vital Kamerhe, ainsi que par les désaccords concernant la reconduction de la Commission électorale nationale indépendante.

Je n'épargne donc aucun effort dans le contexte de mes bons offices pour rappeler aux interlocuteurs l'occasion qui s'est présentée à eux à l'issue du processus électoral de 2018 et le fait que les progrès accomplis par le pays reposent sur la volonté des acteurs de tous bords politiques de mettre de côté leurs velléités partisanes afin de prévenir une crise politique qui pourrait avoir de profondes conséquences pour la stabilité du pays.

Dans le même temps, de nombreuses parties de l'est de la République démocratique du Congo restent déchirées par la violence du fait des activités des groupes armés et des conflits intercommunautaires. Cette tendance est alimentée par les répercussions des troubles politiques et de la pandémie de COVID-19, qui limitent la capacité du Gouvernement à mettre en place des mesures globales et structurées à l'encontre des acteurs qui commettent des actes de violence contre les civils.

La situation dans certaines parties de l'Ituri, en particulier, s'est gravement détériorée au cours des derniers mois. L'intensification des attaques contre les civils et les forces de sécurité par des assaillants associés à la communauté lendu a poussé des jeunes Hima et des jeunes Alur à créer des groupes d'autodéfense, faisant craindre que le conflit prenne une tournure de plus en plus ethnique. De même, les incursions signalées d'éléments des Forces sud-soudanaises de défense du peuple dans le territoire d'Aru, dans le nord de l'Ituri, ont fait naître de nouvelles préoccupations en matière de protection des civils et provoqué le déplacement de la population locale.

Dans le Nord-Kivu, on craint que les Forces démocratiques alliées (ADF) n'aient l'intention de se regrouper et d'intensifier leurs attaques, ce qui ferait augmenter le nombre de victimes civiles. Le 22 juin, un convoi de la MONUSCO a été pris en embuscade par des éléments présumés des ADF près de la ville de Beni alors qu'il retournait à sa base après avoir reconstruit un pont endommagé. Un soldat de la paix indonésien a été tué et un autre blessé dans cet incident tragique. Ceci est un rappel brutal du sacrifice ultime que nos soldats de la paix sont prêts à faire pour protéger les civils et promouvoir la paix et la stabilité en République démocratique du Congo. Je saisis cette occasion pour réitérer mes condoléances et celles de l'ensemble de la Mission au Gouvernement de la République d'Indonésie et à la famille du défunt.

Dans les hauts plateaux du Sud-Kivu, des conflits intercommunautaires persistants ont continué de s'aggraver en raison de la prolifération de milices au sein de toutes les communautés. Je condamne dans les termes les plus fermes les attaques contre les populations déplacées et le recours aux discours de haine, qui attisent la violence. Les efforts visant à désolidariser les communautés de ces milices et à empêcher les acteurs extérieurs d'appuyer leurs objectifs seront essentiels en vue de remédier à l'escalade des tensions dans la région.

Enfin, dans le territoire de Nyunzu, dans la province du Tanganyika, plus de 100 civils ont été tués dans des conflits intercommunautaires entre Twa et Bantous au cours des derniers mois, et les tensions restent élevées dans les zones voisines.

Pour régler ces problèmes, la MONUSCO poursuit une approche globale qui conjugue des déploiements actifs de soldats dans des zones sensibles ; la mobilisation de la population ; la mise au point de stratégies de protection ciblées ; et la fourniture d'un appui logistique crucial à grande échelle pour les opérations des Forces armées de la République démocratique du Congo (FARDC).

Je souhaite donner la vedette aux soldats des FARDC et aux contingents en uniforme de la MONUSCO et leur rendre hommage, car ils opèrent dans un environnement extrêmement difficile et dangereux. Les forces de sécurité congolaises ont besoin de notre plein appui pour faire leur travail, mais aussi que l'on continue de leur fournir une aide significative afin de renforcer leurs capacités logistiques, de formation et opérationnelles. La réforme du secteur de la sécurité doit donc rester une priorité pour le Gouvernement ainsi qu'un domaine vital qui doit bénéficier de l'appui de la Mission et de la communauté internationale.

Il convient de noter que, en dépit d'une hausse de la violence dans plusieurs provinces, la Mission a continué activement de saisir les occasions d'appuyer le Gouvernement dans ses efforts de réconciliation à l'échelon local. Dans le sud du territoire d'Irumu, par exemple, la sécurité a continué de s'améliorer depuis la

signature, en février, de l'accord de paix avec la Force de résistance patriotique de l'Ituri, ce qui permet d'envisager de surmonter un conflit qui dure depuis près de deux décennies.

Compte tenu des liens d'interdépendance entre stabilisation politique, sécurité et développement socioéconomique, la MONUSCO, aux côtés de l'équipe de pays des Nations Unies, accorde la priorité à la mise en œuvre de programmes d'appui à la transition dans les zones évoluant vers une sortie de conflit. Nous cherchons donc à renforcer la coopération avec la Banque mondiale et d'autres partenaires pour aider au développement économique et à la cohésion sociale dans le Grand Kasaï. Je suis foncièrement convaincue que la mise en œuvre de cette programmation dans un contexte de transition apporte une contribution cruciale à l'établissement d'un environnement permettant une sortie responsable et viable de la Mission.

Je voudrais également saisir cette occasion pour mettre en avant les synergies dont bénéficie la MONUSCO dans le cadre des efforts faits pour améliorer le climat politique dans toute la région des Grands Lacs.

À cet égard, la Mission travaille en étroite collaboration avec le Bureau de l'Envoyé spécial sur une série de questions, notamment à l'appui de mesures non militaires pour le règlement du conflit dans la région. L'Union africaine et les organisations régionales continuent elles aussi de jouer un rôle crucial dans la promotion de la paix et du développement dans la sous-région. La Communauté de développement de l'Afrique australe, par exemple, reste un partenaire clef dans ces efforts, ce dont atteste sa contribution active au règlement du différend frontalier récent opposant la République démocratique du Congo et la Zambie.

Comme je l'ai souligné dans mes exposés récemment, il reste une possibilité de progrès à long terme en République démocratique du Congo, laquelle pourrait ouvrir la voie à un retrait responsable et viable de la Mission dans les années qui viennent.

Bien que les restrictions liées à la COVID-19 et l'intensification de la violence dans l'est aient entravé les efforts visant à organiser un dialogue structuré avec le Gouvernement, tel que requis par le Conseil, la Mission suit sa planification interne et espère faire fond sur cette relation constructive pour accélérer l'élaboration d'une stratégie commune dès que le contexte sera plus favorable.

À cet égard, je demande aujourd'hui au Conseil de continuer à appuyer l'action de la MONUSCO et de l'équipe de pays des Nations Unies, notamment pour enrayer la propagation de la COVID-19 et répondre aux multiples urgences humanitaires auxquelles la population reste confrontée.

Enfin, je tiens à exprimer ma gratitude aux pays fournisseurs de contingents, qui font preuve d'une grande souplesse au regard de l'arrêt temporaire des rotations du personnel rendu nécessaire pour que la Mission elle-même ne devienne pas un foyer de transmission de la COVID-19. Je remercie aussi le personnel civil de la mission, qui s'acquitte d'un travail indispensable en cette période d'incertitude accrue et de restrictions de circulation.

Annexe II

Déclaration de M. Jamal Usseni, Directeur de Save Act Mine

Qu'il me soit permis en ce jour de présenter humblement aux membres du Conseil mes plus fraternelles salutations, en leur souhaitant, ainsi qu'à leurs proches, une bonne santé pendant cette période marquée par la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19).

Je tiens à remercier le Conseil de m'avoir donné l'opportunité de l'informer sur la situation du financement des groupes armés opérant dans l'est de la République démocratique du Congo à travers l'exploitation et le commerce illicite de minerais, particulièrement de l'or.

Dans mon propos, je présenterai brièvement le contexte et la situation des activités des groupes armés dans les zones où se pratique l'exploitation minière artisanale de l'or. Je ferai également une analyse des faits et de leurs implications sur les efforts de pacification de la région. En guise de conclusion, je proposerai des solutions qui peuvent être appliquées aux niveaux national, régional et international.

En vue de permettre au Conseil de saisir la quintessence de mon propos, qu'il me soit permis de présenter les éléments contextuels de la région dont il est question ici.

En effet, la partie orientale de la République démocratique du Congo est réputée fort riche en gisements d'or., Cette zone s'étend de l'extrême nord de la province de l'Ituri jusqu'à l'extrême sud de la province du Tanganyika, dans l'ex-Katanga, où se pratiquent depuis des décennies d'importantes activités d'exploitation minières artisanales. L'on estime entre 300 kilogrammes et 50 tonnes l'or produit artisanalement dans cette région. Malheureusement, il n'existe pas de chiffres officiels pour déterminer la capacité réelle de production des mines artisanales en République démocratique du Congo, compte tenu du faible niveau de formalisation du secteur, ainsi que d'une très importante activité de trafic illicite transfrontalier entre la République démocratique du Congo et les pays voisins, notamment le Rwanda, l'Ouganda, la Tanzanie, le Burundi, ainsi que le Kenya.

Depuis 1996, cette zone a connu plusieurs guerres, dont les plus importantes sont les guerres dites de libération menées par l'Alliance des forces démocratiques pour la libération du Congo-Zaïre (AFDL) et le Rassemblement congolais pour la démocratie (RCD), soutenus militairement par le Rwanda et l'Ouganda. Après beaucoup d'efforts de la communauté internationale, à travers la Mission d'observation des Nations Unies en République démocratique du Congo, un semblant de paix a pointé à l'horizon, avant que la situation soit de nouveau perturbée entre 2004 et 2013 par des actions de groupes rebelles comme le Congrès national pour la défense du peuple (CNDP) et le Mouvement du 23 mars (M23), toujours soutenus par le Rwanda et l'Ouganda.

À côté de ces mouvements, il s'est également développé une forte activité des groupes armés locaux, dont les Maï-Maï, les Raïa Mutomboki et d'autres groupes d'autodéfense populaires. Ces groupes se sont montrés impitoyables et extrêmement violents vis-à-vis de la population qu'ils prétendaient défendre.

Je ne peux passer sous silence les groupes des Forces démocratiques de libération du Rwanda (FDLR) et des Forces démocratiques alliées-Armée nationale de libération de l'Ouganda (ADF-NALU), qui continuent à semer la mort et la désolation au sein de la population civile congolaise. Notre mémoire garde fraîches les images des victimes des ADF-NALU dans la zone de Beni – femmes et enfants violés ou décapités à la machette.

Pour comprendre la dynamique économique derrière les conflits armés dans l'est de la République démocratique du Congo, il faut se rendre à l'évidence de son caractère bifacial. Premièrement, en ce qui concerne la face sociopolitique, les acteurs justifient leurs actions par des revendications identitaires visant la conquête du pouvoir ou le contrôle d'une partie du territoire national ; et, deuxièmement, au niveau économique, ces acteurs prennent le contrôle de riches zones minières qui sont exploitées par les différents groupes armés.

Dans mon propos, je m'appesantirai davantage sur cette deuxième face, en divisant la période trouble en deux.

Pendant la période 1996-2013 étaient actifs sur le terrain des opérations l'AFDL, le RCD, le RCD – Kisangani – Mouvement de libération, les FDLR, la Force de résistance patriotique de l'Ituri, le CNDP, le M23, divers mouvements Maï-Maï et des groupes d'autodéfense locale.

La stratégie des groupes armés et de leurs parrains consiste en trois points : premièrement, prendre le contrôle de riches zones minières, les exploiter et exporter les minerais bruts à partir des pays parrains des groupes armés ; deuxièmement, utiliser les acteurs économiques locaux et étrangers pour faire des affaires entre les zones occupées et les pays parrains des groupes armés ; et, troisièmement, percevoir les taxes et divers paiements sur les opérateurs miniers locaux. Pendant cette période, les minerais qui sont particulièrement ciblés sont le coltan, l'étain et le tungstène.

Entre 2014 et 2020, les ADF-NALU, les FDLR, les divers mouvements Maï-Maï et groupes d'autodéfense locaux ont été actifs sur le terrain. Ici aussi, la stratégie économique se résume en trois points : premièrement, garder le contrôle des riches zones minières, les exploiter et faire passer les minerais par contrebande vers les pays limitrophes de la République démocratique du Congo ; deuxièmement, les trafiquants locaux qui sont financés par l'extérieur assurent l'achat des minerais, et les trafiquants étrangers se positionnent dans les pays limitrophes de la République démocratique du Congo pour acheter et exporter les minerais sous couvert des pays hôtes ; et, troisièmement, la perception de divers paiements auprès des opérateurs miniers locaux. Le minerai particulièrement ciblé pendant cette période est l'or.

J'en viens aux initiatives pour mettre fin au conflit armé dans l'est de la République démocratique Congo. Pour aider la région à se relever, le Conseil de sécurité a adopté la résolution 1952 (2010), qui a invité les acteurs à donner suite aux recommandations sur le devoir de diligence en s'appuyant sur les lignes directrices de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE).

Les États-Unis d'Amérique ont renforcé cette volonté en intégrant les sections 1502 et 1504 dans la loi Dodd-Frank Wall Street Reform and Consumer Protection Act pour exiger de toutes les entreprises cotées en bourse aux États-Unis qu'elles exercent un devoir de diligence sur leurs chaînes d'approvisionnement en minerais.

Au niveau régional, la Conférence internationale sur la région des Grands Lacs (CIRGL) a lancé l'Initiative régionale contre l'exploitation illégale des ressources naturelles en vue de lutter contre le commerce illicite de minerais dans la région.

Au niveau national, la République démocratique du Congo a lancé le processus de qualification et de validation des sites miniers, dont le point de chute est la traçabilité des minerais et l'exercice du devoir de diligence selon les principes directeurs de l'OCDE.

L'Union européenne a mis le comble à la mesure en élaborant une réglementation sur les minerais qui proviennent de zones de conflit ou à haut risque, dont l'entrée en vigueur est prévue pour 2021.

Il convient de souligner un élément capital à l'intention du Conseil. L'action en synergie de toutes ces initiatives sur le terrain a eu un impact largement positif sur les minerais stannifères, dont le coltan, l'étain et le tungstène. Cependant, ce n'est pas le cas de l'or, qui aujourd'hui continue à être une source de financement sûre pour les groupes armés.

En ce qui concerne le contrôle des sites miniers par les groupes armés, sur les 2 789 sites miniers stannifères, aurifères et diamantifères répertoriés dans la partie est de la République démocratique du Congo, 1 746 sites miniers sont aurifères, soit 62 %. Sur les 377 772 creuseurs répertoriés, 274 004, soit 72,5 %, sont actifs dans les mines d'or.

Sur les 1 746 mines d'or répertoriées, 515 sont sous le contrôle direct de groupes armés locaux et étrangers, soit 29,4 %. Dans ce compte, 69 mines sont sous le contrôle direct de groupes armés étrangers opérant sur le sol congolais, soit 4 % des mines d'or répertoriées, avec 5 169 creuseurs identifiés, soit 1,8 % des creuseurs ; et 396 mines d'or sont sous le contrôle direct de groupes armés locaux, soit 21 % des mines d'or répertoriées, avec 67 595 creuseurs identifiés, soit 24 %.

En ce qui concerne les corridors du trafic illicite de l'or de la République démocratique du Congo vers les pays membres de la CIRGL, les mines d'or qui ne sont pas sous le contrôle direct de groupes armés alimentent les réseaux du trafic illicite de l'or vers les pays de l'Afrique de l'Est. Dans le corridor de l'Ituri, à l'extrême nord-est, l'or produit dans les régions de Bafwasende et de Buta ainsi que dans la province de l'Ituri est acheminé à Bunia, puis à Kampala et à Nairobi. Dans le corridor du grand nord, l'or produit dans le territoire de Beni, le territoire de Lubero et la partie nord du territoire de Walikale prend deux directions, soit la ville de Butembo, soit la cité de Kirumba, plus proche du lac Albert, pour par la suite être acheminé vers Kampala ou vers Nairobi. Dans le corridor du petit nord, l'or provenant du territoire du Maniema, dont Lubutu, du territoire de Walikale et celui de Masisi passe par la ville de Goma pour être acheminé par la suite vers Kigali ou Kampala. Dans le corridor de Bukavu, l'or produit dans les territoires de Walungu, de Mwenga et de Shabunda au Sud-Kivu passe par la ville de Bukavu pour être ensuite acheminé vers la ville de Kigali ou Bujumbura. Dans le corridor d'Uvira, l'or produit dans le territoire d'Uvira et dans le territoire de Fizi passe par la ville d'Uvira pour être acheminé vers la ville de Bujumbura au Burundi. Dans le corridor de Baraka, l'or produit dans le territoire de Fizi et autour de la réserve d'Itombwe dans le territoire de Mwenga est acheminé vers Baraka pour être transporté vers Kigoma en Tanzanie, puis à Dar es-Salaam. Dans le corridor de Kalemie, l'or du Sud-Maniema et de la province du Tanganyika est acheminé vers la ville de Kalemie, puis vers Dar es-Salaam via Kigoma.

En ce qui concerne le rapport production/exportation de l'or par les pays membres de la CIRGL, la situation décrite ci-haut donne lieu à un rapport extrêmement déséquilibré entre les statistiques de production et d'exportation de l'or au niveau régional. En prenant juste les données accessibles au public, voici ce qui en ressort.

En 2018, l'Ouganda a produit officiellement 12 kilogrammes d'or et en a exporté 12 tonnes, tandis qu'en 2019, il en a exporté 25 tonnes. En 2019, le Rwanda a exporté 5 tonnes d'or, mais il n'y a pas de chiffres sur la production d'or dans le pays. En 2018, le Burundi a produit 598 kilogrammes d'or et en a exporté 1 112,49 kilogrammes. La Tanzanie, malheureusement, n'a divulgué aucune donnée statistique sur la production et l'exportation d'or sur son territoire.

En termes d'analyse et de projections, au vu de la situation ci-haut présentée, la solution réside dans la mise en œuvre de chaînes d'approvisionnement responsables qui respectent la diligence raisonnable et assurent la traçabilité de l'or dans l'est de la République démocratique du Congo.

Pour atteindre cet objectif, il faudrait relever les défis ci-après : primo, le manque de volonté politique au niveau des acteurs majeurs du conflit dans la région des Grands Lacs, à savoir le Rwanda et l'Ouganda ; secundo, le contexte du commerce de l'or dans la région et dans le monde ; et, tertio, le rapport volume/valeur de l'or, à savoir faible volume et valeur élevée, qui en facilite la contrebande.

Il faut retenir que les exportations de grandes quantités d'or à partir de l'Ouganda et du Rwanda ainsi que d'autres pays de la CIRGL viole la résolution 1952 (2010), les lignes directrices de l'OCDE, ainsi que les prescrits du Mécanisme régional de certification de la CIRGL.

Dans cette optique, il sera difficile pour l'ONU d'envisager une pacification durable de la région est de la République démocratique du Congo tant que les groupes armés joueront leur rôle d'acteurs principaux dans l'exploitation et la commercialisation de l'or dans la région. En ce qui concerne les pistes de solution, pour venir à bout de cette situation, il faudrait adopter une approche globale en agissant à trois niveaux.

Au niveau national, premièrement, il faut réformer le régime fiscal pour l'exploitation et la commercialisation de l'or en allégeant son taux d'imposition à l'exportation. Deuxièmement, il faut activer les mécanismes de justice contre les trafiquants d'or nationaux et étrangers impliqués dans le commerce illicite de l'or. Troisièmement, il faut engager la Banque centrale du Congo dans l'achat de l'or artisanal. Quatrièmement, il faut mettre en place des chaînes d'approvisionnement responsables de l'or produit de façon artisanal.

Au niveau régional, l'analyse de l'empreinte géophysique des mines doit être intégrée dans le Mécanisme régional de certification de la CIRGL.

Au niveau international, il faut activer le mécanisme de sanction contre les acteurs impliqués dans le trafic illicite de l'or dans l'est de la République démocratique du Congo.

Pour terminer, il est temps que la communauté des Nations Unies parle d'une seule et même voix en agissant en conséquence pour que ceux qui tirent bénéfice du trafic illicite de l'or dans l'est de la République démocratique du Congo comprennent que cette région a besoin de paix et que l'on peut faire le commerce de l'or d'une autre façon sans pour autant verser le sang des innocents au quotidien.

Annexe III

Déclaration de M. Marc Pecsteen de Buytswerve, Représentant permanent de la Belgique auprès de l'Organisation des Nations Unies

Nous remercions la Représentante spéciale Zerrougui et M. Usseni pour leurs exposés très instructifs. Ils attestent clairement de l'utilité de débattre régulièrement de la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO), en particulier en cette période critique où la situation humanitaire s'est aggravée et où la date limite pour la poursuite du transfert des tâches de la MONUSCO approche à grands pas.

Nous voulons également saisir cette occasion pour faire quelques remarques. Tout d'abord, nous sommes préoccupés par la situation humanitaire globale. À ce sujet, le dernier rapport du Secrétaire général (S/2020/554) mentionne qu'environ 25,6 millions de personnes ont besoin d'aide et qu'il y a 5,5 millions de déplacés. Il évoque également de récents évènements négatifs, notamment les déplacements de population dans l'Ituri, les graves inondations dans plusieurs provinces orientales, la réapparition du virus Ebola et la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19).

La crise humanitaire est aggravée par les épidémies persistantes de rougeole et de choléra, qui ont malheureusement fait plus de victimes encore que les épidémies d'Ebola et de COVID-19 combinées. En outre, si elle n'est pas correctement gérée, l'escalade de la violence dans l'Ituri pourrait venir empirer encore la situation.

Il est donc indispensable de soutenir pleinement le Plan de réponse humanitaire 2020 pour la République démocratique du Congo et le nouveau plan multisectoriel national d'intervention humanitaire contre la pandémie de COVID-19. À cet égard, la Belgique et ses partenaires de l'Union européenne, dont la France, ont pris la tête des efforts, comme l'attestent les récents vols humanitaires organisés à destination de la République démocratique du Congo.

Deuxièmement, nos préoccupations à court terme ne doivent pas nous faire oublier que nous devons, tous ensemble, continuer à travailler à un transfert progressif, réaliste et soumis à conditions des tâches de la MONUSCO aux autorités congolaises pour les années à venir. À cet égard, nous constatons que plusieurs facteurs ont entravé l'élaboration d'une stratégie commune et que les discussions approfondies avec le Gouvernement n'ont pas encore commencé.

Or, les critères de retrait de la MONUSCO doivent être fixés le 20 octobre au plus tard. Nous nous félicitons donc que le rapport recommande à nouveau de considérer cette question comme une priorité nationale. L'appropriation nationale de la réforme du secteur de la sécurité et une vision claire de sa mise en œuvre devront être au cœur du processus.

En outre, il demeure indispensable que la brigade d'intervention de la MONUSCO dispose des moyens nécessaires et compte sur la volonté politique voulue pour s'acquitter des tâches qui lui sont propres. Il faut donc continuer inlassablement à pleinement mettre en œuvre les recommandations du rapport *Improving Security of United Nations Peacekeepers*, sur l'amélioration de la sécurité des soldats de la paix, rédigé par l'ancien commandant des forces des Nations Unies, le général de corps d'armée Carlos Alberto dos Santos Cruz.

Troisièmement, l'élaboration de la stratégie de retrait progressif de la MONUSCO doit aller de pair avec la lutte contre les causes profondes du conflit, notamment l'exploitation illégale des ressources naturelles, qui doit recevoir toute l'attention voulue. Nous nous félicitons donc vivement de l'exposé très intéressant qu'a présenté M. Usseni aujourd'hui. Nous avons pour notre part l'intention d'organiser

une réunion selon la formule Arria sur ce sujet en juillet, en coopération avec la République démocratique du Congo, les États-Unis et l'Afrique du Sud. Il a été reconnu que l'exploitation illégale des ressources naturelles est une des principales causes sous-jacentes et une des grandes conséquences des conflits dans la région des Grands Lacs. Dans l'est de la République démocratique du Congo, l'exploitation illégale de l'or, du coltan et d'autres ressources alimente les conflits depuis plus de 20 ans, impliquant une grande variété d'acteurs étatiques et non étatiques nationaux, régionaux et internationaux. Nous sommes également convaincus qu'une nouvelle stratégie régionale des Nations Unies pour les Grands Lacs, actuellement en train d'être définie, serait une bonne occasion de poursuivre et d'approfondir les échanges sur ce sujet.

Annexe IV

Déclaration de la Mission permanente de la République dominicaine auprès de l'Organisation des Nations Unies

Qu'il me soit permis d'exprimer une fois de plus nos plus sincères condoléances à la délégation indonésienne et aux familles des soldats de la paix tombés lors de l'attaque ayant visé la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO) il y a quelques jours. Nous souhaitons un prompt rétablissement au soldat blessé et espérons que les auteurs de cette attaque seront traduits en justice.

Nous remercions Mme Leila Zerrougui pour son exposé et M. Jamal Usseni pour les précieuses informations qu'il nous a communiquées et pour son leadership dans la lutte contre le trafic illicite de minerais en République démocratique du Congo.

La République dominicaine se félicite qu'en dépit des tensions sur la scène politique en République démocratique du Congo, les principaux acteurs aient soutenu les efforts déployés pour contenir les effets et la propagation de la maladie à coronavirus (COVID-19). Toutefois, nous sommes préoccupés de constater qu'outre l'urgence sanitaire et le déséquilibre économique qu'elle a provoqués, la pandémie a également une incidence sur les activités diplomatiques visant à renforcer l'unité régionale, ainsi que sur la recherche d'une solution pacifique au différend frontalier qui oppose la République démocratique du Congo à la Zambie.

La présence de militaires de part et d'autre de la frontière et la mort de plusieurs soldats dans des affrontements font que cette situation délicate pourrait rapidement dégénérer, ce qui aurait de graves conséquences. À cet égard, nous remercions la Communauté de développement de l'Afrique australe d'avoir accepté de servir de médiateur et, profitant de la volonté réaffirmée des deux États de trouver une solution par la voie diplomatique, nous appelons à des mesures préventives et pacifiques de règlement du différend.

La persistance de la violence et de l'insécurité dans l'est de la République démocratique du Congo, du fait des affrontements, des pillages, des enlèvements et des embuscades tendues par les Forces démocratiques alliées et d'autres groupes armés contre les Forces armées de la République démocratique du Congo (FARDC) et la MONUSCO, est très inquiétante. Cela se traduit par des morts et des violences incessantes contre les autorités et les civils innocents, y compris les femmes et les enfants, qui sont touchés de manière disproportionnée.

La République dominicaine déplore et condamne ces attaques et appelle à la poursuite du renforcement des systèmes de renseignement de la MONUSCO et des moyens mis à la disposition des FARDC, le tout accompagné d'une stratégie commune plus robuste et mieux coordonnée pour contrer et neutraliser plus efficacement les groupes armés, tout en limitant le plus possible les pertes humaines.

À leur tour, ces mesures contribueraient aussi à prévenir d'autres formes de violence exacerbées par les groupes armés, telles que les affrontements interethniques et intercommunautaires et les violations des droits de l'homme, notamment les exécutions extrajudiciaires ou sommaires et les très nombreuses violences sexuelles liées au conflit.

Il est également essentiel à cet égard de continuer à travailler avec le Gouvernement pour élaborer une stratégie globale visant à mettre définitivement un terme aux atteintes abominables dont sont victimes les enfants et aux violences sexuelles liées au conflit.

Étant donné que les populations civiles sont constamment déplacées, les conséquences de la violence intensifient un peu plus la crise humanitaire. On estime à 25,6 millions le nombre de personnes ayant besoin d'aide en République démocratique du Congo et à 5,5 millions le nombre de déplacés, lesquels vivent dans des conditions déplorables. Ces vulnérabilités sont décuplées par la récurrence des inondations meurtrières qui détruisent les habitations, les terres agricoles et les infrastructures de base. Toutes ces personnes sont en outre assaillies par plusieurs crises sanitaires simultanées, que ce soit le virus Ebola, l'épidémie de rougeole ou l'actuelle pandémie de COVID-19. Dans ce contexte, nous nous félicitons que l'Organisation mondiale de la Santé ait confirmé la fin de l'épidémie d'Ebola dans la partie orientale du pays.

Pour conclure, nous remercions la MONUSCO de ses efforts pour aider les Congolais à faire face à ces circonstances difficiles aussi bien sur le plan de la santé qu'en matière de sécurité. Nous saluons également l'arrestation de Trésor Mputu Kankonde, impliqué dans le meurtre des deux experts de l'ONU, Zaida Catalán et Michael Sharp.

À ce sujet, la République dominicaine demande au Secrétaire général adjoint, à titre exceptionnel, de prolonger de six mois le contrat des experts de l'ONU affectés au mécanisme de suivi pour la République démocratique du Congo. Ces experts disposent de la connaissance et de l'expérience du dossier nécessaires pour mener l'enquête à bien et faire en sorte que tous les auteurs soient traduits en justice.

Malgré tous les efforts déployés, la République démocratique du Congo est confrontée à des problèmes de sécurité, de santé et d'économie, ainsi qu'à un manque de développement. Ces difficultés, aggravées par les effets de la COVID-19, pourraient déclencher une crise socioéconomique qui aurait des répercussions sur toute la région. Dans ce contexte, la République dominicaine réaffirme la nécessité urgente d'une stratégie régionale et mondiale coordonnée pour relever les défis liés à la COVID-19 pendant et après la pandémie.

Ce n'est qu'avec des stratégies globales de prévention, de règlement et de développement que nous pourrons apporter la paix et la stabilité à la République démocratique du Congo et à la région.

Annexe V

Déclaration de M. Sven Jürgenson, Représentant permanent de l'Estonie auprès de l'Organisation des Nations Unies

Je remercie le Président d'avoir convoqué la visioconférence d'aujourd'hui. Je tiens également à remercier M. Jamal Usseni Jamael et la Représentante spéciale Leila Zerrougui de leurs éclairages précieux.

Je présente mes condoléances à l'Indonésie pour les pertes qu'elle a subies dans la récente attaque ayant visé les soldats de la paix de la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO), ainsi qu'aux proches de toutes les personnes qui ont fait le sacrifice ultime alors qu'elles œuvraient à l'instauration de la paix en République démocratique du Congo.

Malgré la stabilité du contexte politique, la paix en République démocratique du Congo semble toujours insaisissable. Les Forces démocratiques alliées ont livré des dizaines d'attaques qui ont fait plus de 100 morts, pour la plupart des civils. Plusieurs autres groupes ont également multiplié leurs attaques dans les Kivus, notamment le Nduma défense du Congo-Rénové, dont le chef, Guidon Mwissa, est toujours en fuite. En Ituri, les attaques des Lendu contre les civils et les forces de sécurité ont fait des centaines de morts.

Je tiens à féliciter la MONUSCO de sa réponse rapide face à ces conflits, laquelle a sans aucun doute sauvé de nombreuses vies. Je crois également comprendre que la coopération entre la MONUSCO et les Forces armées de la République démocratique du Congo s'améliore régulièrement, ce qui, je l'espère, permettra de sauver encore plus de vies à l'avenir. Il est également encourageant d'apprendre que, malgré la maladie à coronavirus (COVID-19), le processus de désarmement, démobilisation et réintégration (DDR) a progressé. J'espère que la pandémie ne mettra pas un terme aux initiatives provinciales et nationales en matière de DDR, car elles sont nécessaires pour garantir que les ex-combattants restent des ex-combattants.

Outre les conditions de sécurité, je reste très préoccupé par la situation des droits de l'homme en République démocratique du Congo. La violence des groupes armés au cours des trois premiers mois de 2020 s'est accompagnée de quelque 2 000 violations des droits de la personne et atteintes à ces droits, notamment des cas de violence sexuelle et fondée sur le genre. Le fait que les forces de sécurité congolaises aient perpétré un grand nombre de ces actes reste un problème de taille. Il faut établir les responsabilités de ces violations et atteintes pour éviter qu'une culture de l'impunité ne prévale et pour renforcer la confiance dans les forces de sécurité du pays. Le renforcement des institutions garantes de l'état de droit et de la justice est une composante centrale des efforts visant à éliminer les causes profondes du conflit. L'assistance de la MONUSCO dans les enquêtes et poursuites concernant toutes les personnes qui doivent répondre de leurs actes est très appréciée, de même que son assistance à la réforme du secteur de la sécurité.

Les défis auxquels la République démocratique du Congo est confrontée sont nombreux et variés, depuis la violence des groupes armés et l'exportation illicite de minerais, jusqu'aux inondations, en passant par la maladie à virus Ebola et, désormais, la COVID-19.

Je voudrais, pour terminer, féliciter la MONUSCO, les autorités congolaises et tous les partenaires de leur détermination inentamée à instaurer la paix dans le pays.

Annexe VI

Déclaration de M. Nicolas de Rivière, Représentant permanent de la France auprès de l'Organisation des Nations Unies

[Original : anglais et français]

Je remercie Mme Zerrougui et M. Usseni Jamael de leurs exposés.

Je saisis cette occasion pour adresser toutes mes condoléances à l'Indonésie et à son ambassadeur après la mort tragique d'un de ses Casques bleus.

La République démocratique du Congo fait encore face à de multiples défis. La Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO) l'aide mais la Mission ne peut se substituer à l'action des autorités congolaises. La stabilité du pays sur le long terme dépendra de la capacité de la République démocratique du Congo à développer ses capacités propres pour apporter sécurité et stabilité à ses citoyens.

L'élection du Président Tshilombo Tshisekedi a offert des perspectives encourageantes. Des progrès sont faits sur la lutte contre la corruption, la mise en œuvre de certains aspects du programme du Gouvernement et la réconciliation.

Sur le plan sécuritaire, certaines régions entrent en phase de post-conflit et le travail doit maintenant se focaliser sur le renforcement de l'État et le développement pour consolider leur stabilité. Dans ces régions, les autorités congolaises peuvent prendre le relais de la MONUSCO, qui pourra alors recentrer ses efforts sur des régions qui subissent encore l'action des groupes armés congolais et étrangers, souffrent de conflits intercommunautaires et du pillage des ressources naturelles, et dont les populations civiles, en particulier les femmes et les enfants, subissent de nombreuses violations des droits de l'homme.

Dans ces régions, un engagement déterminé des autorités nationales et provinciales est nécessaire, pour que, au-delà de l'aspect militaire, une réponse socioéconomique soit apportée contre les causes profondes des conflits. C'est le cas de l'Ituri, où la réapparition d'un conflit vieux de 20 ans illustre les risques à long terme quand ces causes structurelles ne sont pas traitées. Comme nous l'a montré M. Usseni Jamael, cela nécessite aussi une action forte pour mettre un terme à l'exploitation et à l'exportation illicites des ressources naturelles. La France appelle la République démocratique du Congo et les pays de la région à agir avec détermination sur ce sujet.

Sur le plan sanitaire et humanitaire, la situation reste préoccupante, en raison de la multiplicité des épidémies en cours. Le Gouvernement fait preuve de volontarisme dans ce domaine et peut compter sur le soutien de la France, comme l'a montré la visite en République démocratique du Congo du Ministre français de l'Europe et des affaires étrangères, Jean-Yves Le Drian, les 8 et 9 juin.

Ces perspectives encourageantes et ces défis persistants doivent être pris en compte pour l'établissement d'une feuille de route conjointe entre la République démocratique du Congo et les Nations Unies vers une sortie de la MONUSCO. Ce travail doit aboutir dans les meilleurs délais. La France encourage les autorités congolaises à s'engager pleinement dans cet exercice.

En attendant, l'amélioration constante de la performance de la MONUSCO reste cruciale. Une réforme ambitieuse de la brigade d'intervention de la force, en particulier, est indispensable. Des progrès rapides doivent être faits en la matière et l'engagement des pays contributeurs est pour cela nécessaire. Nous le devons aux populations qui chaque jour subissent les attaques des groupes armés.

Annexe VII

Déclaration de M. Juergen Schulz, Représentant permanent adjoint de l'Allemagne auprès de l'Organisation des Nations Unies

Je tiens à exprimer les plus sincères condoléances de l'Allemagne au Gouvernement indonésien et à la famille du soldat de la paix qui a perdu la vie dans l'embuscade du 22 juin. Cet incident tragique illustre à quel point la violence persiste.

Nous restons extrêmement préoccupés par la détérioration de la situation dans l'est, ainsi que par l'intensification des activités des groupes armés, en particulier dans le Nord-Kivu et en Ituri. L'Allemagne abonde dans le sens du Secrétaire général qui, dans son rapport (S/2020/554), fait observer qu'une stratégie exclusivement militaire ne conduira pas à une stabilité durable.

Nous sommes particulièrement préoccupés par le nombre élevé de violations des droits de la personne, notamment les actes de violence sexuelle et fondée sur le genre. Bien que le nombre de ces violations commises par les forces de sécurité de l'État ait diminué, le bilan globalement élevé de violations des droits de la personne reste alarmant.

La situation humanitaire catastrophique continue de frapper le plus durement les groupes les plus vulnérables – les femmes, les enfants et les déplacés. Sachant que, pour la seule région de l'Ituri, quelque 300 000 nouveaux déplacés sont arrivés depuis le début de l'année, la protection des civils et l'aide humanitaire doivent rester la priorité absolue. Nous profitons de l'occasion pour réaffirmer notre appui à l'appel du Secrétaire général en faveur d'un cessez-le-feu mondial. Nous exhortons tous les groupes armés en République démocratique du Congo à tenir compte de cet appel.

Je souhaite renouveler l'appui de l'Allemagne à la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo et à la Représentante spéciale Leila Zerrougui. La Mission de l'Organisation des Nations unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO) reste indispensable pour accompagner la République démocratique du Congo. La situation est rendue plus difficile encore par la maladie à coronavirus (COVID-19) et les mauvaises conditions de sécurité. Nous félicitons la Représentante spéciale Zerrougui et la Mission de s'être adaptées aux nouvelles conditions sur le terrain. Nous encourageons la Mission à renforcer encore ses capacités dans le pays pour mettre en œuvre les recommandations formulées dans le rapport du général de corps d'armée Carlos Alberto dos Santos Cruz, et à s'attacher tout particulièrement à s'acquitter de son mandat de protection des civils.

En ce qui concerne la reconfiguration de la MONUSCO, nous comprenons les difficultés posées par la COVID-19. Il n'en demeure pas moins important de veiller à impliquer le pays dans la définition des indicateurs, lesquels doivent être réalistes si nous voulons parvenir à une reconfiguration durable et assortie de conditions.

La COVID-19 a des conséquences inquiétantes sur la sécurité et la situation socioéconomique et humanitaire. Par exemple, en raison de capacités limitées, les taux de vaccination sont faibles et en baisse, ce qui rend les enfants plus vulnérables à des maladies telles que la poliomyélite, la rougeole et la fièvre jaune. Cela montre que l'aide et la solidarité internationales sont nécessaires de toute urgence.

Au titre du Plan de réponse humanitaire global COVID-19, l'Allemagne a déjà fourni 300 millions d'euros de fonds supplémentaires pour l'aide humanitaire liée à la COVID-19, ce qui, à l'heure actuelle, fait de nous le quatrième grand donateur à ce plan, qui prévoit notamment un plan d'intervention à l'échelle régionale et un plan d'intervention humanitaire pour la République démocratique du Congo. En outre,

l'Allemagne est tout à fait disposée à fournir un appui à la MONUSCO sous forme d'installations médicales par le biais de son initiative « Enable and Enhance ».

Nous craignons que la pandémie ne compromette les réformes politiques, socioéconomiques et du secteur de la sécurité en République démocratique du Congo. Pour cette raison, il est important que le Gouvernement poursuive sur la voie des réformes, notamment en ce qui concerne le secteur de la sécurité, le désarmement, la démobilisation et la réintégration, et le secteur de la justice. La population a besoin d'un nouvel horizon ; des institutions démocratiques fortes, un état de droit renforcé et la lutte contre l'impunité et la corruption sont essentiels pour parvenir à une paix, à une stabilité et à un développement durables.

Avant de conclure, qu'il me soit permis de dire également un mot sur la coopération régionale. Dans un contexte marqué par de graves problèmes socioéconomiques, sanitaires, humanitaires et en matière de sécurité, cette coopération est absolument cruciale. Il faut couper les réseaux d'approvisionnement sur lesquels s'appuient les groupes armés et éliminer les économies de guerre illicites. Or, la collaboration régionale permet de créer des possibilités nouvelles, légales et durables, de développement et de croissance économique. Dans ce contexte, l'analyse qu'a livrée M. Usseni Jamael est très importante : lutter contre le trafic illicite de minerais et transformer ces activités en sources de revenus légitimes est un élément essentiel du processus de réforme en République démocratique du Congo.

Annexe VIII

Déclaration de M. Dian Triansyah Djani, Représentant permanent de l'Indonésie auprès de l'Organisation des Nations Unies

Qu'il me soit permis tout d'abord de remercier les intervenants – la Représentante spéciale du Secrétaire général, Mme Leila Zerrougui, et le Directeur de l'organisation de la société civile Save Act Mine, M. Jamal Usseni Jamael.

Je vais axer mes commentaires sur trois points. Mais avant cela, je tiens à remercier la Représentante spéciale, l'ONU et les membres du Conseil de sécurité pour leur soutien et les paroles de sympathie qu'ils ont exprimées à la suite de la perte du soldat indonésien de la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO), tombé au combat.

C'est un moment fort triste pour nous en Indonésie, qui nous n'avions encore jamais eu de victime d'une attaque depuis que nous avons commencé à participer aux missions de maintien de la paix des Nations Unies en 1957. Au cours de nos 63 années de service rendus aux Nations Unies, nous avons fourni plus de 44 800 soldats, et c'est la première fois que nous avons à déplorer un décès à la suite d'une attaque. La tâche la plus difficile et la plus douloureuse que j'aie jamais eu à accomplir de toutes mes années en tant qu'Ambassadeur de l'Indonésie auprès de l'Organisation des Nations Unies a été d'écrire à la famille du défunt pour lui exprimer nos condoléances. Je transmettrai tous les messages de condoléances et de sympathie que j'ai reçus des membres du Conseil à mon gouvernement et à la famille du soldat de la paix tombé au champ d'honneur, ainsi qu'à l'autre soldat de la paix qui a été blessé dans l'embuscade et est en train de se rétablir.

Le soldat de la paix indonésien mort au champ d'honneur était un ingénieur chargé de construire un pont près de Beni en République démocratique du Congo. Il était là pour renforcer l'infrastructure locale et soutenir les moyens de subsistance des habitants de la partie orientale du pays. Tout comme nous, il faisait son travail sous la bannière des idéaux de l'Organisation des Nations Unies dans le but de sauver des vies et d'améliorer la condition des Congolais.

Je rends hommage à tous les autres Casques bleus tombés alors qu'ils servaient avec honneur au sein de la MONUSCO et d'autres missions des Nations Unies dans le monde entier et qui ont fait le sacrifice ultime au nom de la paix et de la sécurité mondiales. Nous n'oublierons jamais les services qu'ils ont rendus.

Cette tragédie m'amène à mon premier point, qui est la nécessité de garantir la sûreté et la sécurité des soldats de la paix. Les attaques de plus en plus nombreuses par des groupes armés tels que les Forces démocratiques alliées ont fait de très nombreuses victimes civiles et ont maintenant coûté la vie à un soldat de la paix. C'est la première fois depuis deux ans qu'un membre de la MONUSCO meurt dans une attaque. Pour pouvoir s'acquitter de son mandat de protection des civils, la MONUSCO doit d'abord se protéger elle-même.

On nous dit qu'il y a une augmentation générale des attaques dirigées contre les Casques bleus des missions de maintien de la paix des Nations Unies. C'est en effet inquiétant, car les missions de maintien de la paix des Nations Unies sont le visage de l'Organisation sur le terrain. S'en prendre aux soldats de la paix, c'est s'en prendre à l'ONU.

Il est temps que nous procédions à un examen sérieux de nos efforts de maintien de la paix et que nous améliorions le professionnalisme et la performance des contingents, ainsi que le financement et les capacités des missions. La sûreté et la sécurité des soldats de la paix restent au premier plan des priorités de l'Indonésie.

Nous poursuivrons nos efforts pour sauver des vies et protéger les civils grâce à notre action auprès des communautés, en gagnant le cœur et l'esprit des gens et en cultivant leur confiance. Notre engagement a d'ailleurs contribué au processus de désarmement, de démobilisation et de réintégration mené par la Mission, notamment en facilitant la reddition de plus de 300 ex-combattants et la remise d'une cinquantaine d'armes.

Deuxièmement, nous devons maintenir la dynamique de paix qui est apparue en République démocratique du Congo l'année dernière. Les régions de l'Afrique centrale et des Grands Lacs ont bénéficié des retombées positives du transfert pacifique du pouvoir dans le pays en 2019. C'est là une occasion à ne pas manquer. Nous appelons tous les partenaires à profiter de cette dynamique pour accroître leur appui et leur assistance à la République démocratique du Congo.

Néanmoins, après avoir écouté l'exposé que vient de faire la Représentante spéciale, nous sommes profondément préoccupés par la montée des conflits intercommunautaires, la prolifération des milices et des groupes armés, les meurtres de civils et le recours aux discours de haine. Nous sommes d'accord avec elle lorsqu'elle affirme que les efforts visant à désengager les communautés des milices sont essentiels si nous voulons enrayer l'escalade des tensions. Nous condamnons toutes les attaques contre des civils innocents.

Nous devons redoubler d'efforts pour que la République démocratique du Congo continue sur le chemin de la paix afin que son peuple puisse connaître la paix, la stabilité et la prospérité. Nous reconnaissons à cette fin le rôle que ses voisins et les organisations régionales doivent jouer pour contribuer à maintenir un climat de paix.

Troisièmement, nous devons accroître l'aide humanitaire dont bénéficie le pays. Nous nous joignons au Secrétaire général pour féliciter le Gouvernement congolais d'avoir pris des mesures rapides et énergiques pour limiter la propagation de la maladie à coronavirus. Néanmoins, nous sommes également conscients que l'impact socioéconomique de la pandémie sur le pays complique les efforts visant à relever les défis politiques, humanitaires et de développement auxquels il est confronté. La réémergence du virus Ebola a également posé des problèmes supplémentaires sur le plan de la santé publique.

Je me joins à l'appel du Secrétaire général invitant les groupes armés à déposer les armes afin que les efforts de lutte contre ces problèmes de santé publique puissent se poursuivre sans entrave. Nous demandons également à tous les partenaires d'accroître leur aide humanitaire au pays. Nous devons veiller à ce que nos frères et sœurs de la République démocratique du Congo poursuivent sur le chemin de la paix. L'Indonésie continuera à soutenir les efforts en ce sens avec le concours de ses propres fils et filles sur le terrain.

Annexe IX

Déclaration de M. Dmitry Polyanskiy, premier Représentant permanent adjoint de la Fédération de Russie auprès de l'Organisation des Nations Unies

Nous remercions la Représentante spéciale du Secrétaire général et Cheffe de la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO), Leila Zerrougui, de son exposé très complet. Nous remercions également M. Jamal Usseni Jamael, représentant de la société civile, des informations qu'il nous a fournies.

Qu'il me soit permis de commencer par adresser nos sincères condoléances à l'Indonésie après l'attaque d'une patrouille de la MONUSCO près de Beni au début de cette semaine, au cours de laquelle un soldat de la paix indonésien a été tué et un autre blessé. Nous prions nos chers amis de bien vouloir accepter nos paroles de sympathie.

Nous avons examiné attentivement le dernier rapport du Secrétaire général sur la MONUSCO (S/2020/554), et nous devons admettre avec regret que, malgré la présence du coronavirus, la violence dans les provinces de l'est du pays n'a pas diminué. Au contraire, refusant apparemment de répondre à l'appel du Secrétaire général à un cessez-le-feu mondial, les Forces démocratiques alliées et d'autres groupes armés semblent profiter pleinement de la pandémie pour intensifier leurs attaques contre les Forces armées de la République démocratique du Congo (FARDC) et les civils.

La détérioration des conditions de sécurité dans la province de l'Ituri, où le conflit entre les Lendu et les Hima et l'activité croissante des groupes armés ont connu un regain d'intensité, pesant lourdement sur la population locale, est particulièrement préoccupante. La situation dans l'Ituri démontre clairement la nécessité d'élargir l'appui aux combattants privés de leurs droits dans le cadre de programmes de désarmement, démobilisation et réintégration adaptés. L'élaboration d'un cadre politique national en matière de désarmement, démobilisation et réintégration pourrait également s'avérer utile.

Nous saluons les mesures prises par les FARDC et la MONUSCO en vue de renforcer leur présence dans l'Ituri et d'approfondir la coordination dans la province. Nous appelons la Représentante spéciale du Secrétaire général, Leila Zerrougui, à poursuivre ses bons offices afin de faciliter la recherche d'une solution durable à la situation dans les provinces de l'est.

Dans ces circonstances, nous estimons qu'il est crucial, en dépit des tensions persistantes, que les membres de la coalition au pouvoir dans le pays continuent de régler leurs différends par le dialogue et que le modèle de coexistence reste en place. Nous exhortons les deux blocs de la coalition à continuer de travailler dans ce sens. Nous devons tous appuyer le tandem Kabila-Tshisekedi pour l'avenir de la République démocratique du Congo.

Nous notons que l'élaboration d'une stratégie commune en vue d'un retrait progressif et responsable de la MONUSCO a ralenti durant la pandémie. Nous ne devons cependant pas surdramatiser ce fait. Nous espérons que la Mission sera bientôt en mesure de relancer ses consultations avec Kinshasa. Toutes les décisions relatives à la stratégie de sortie doivent être prises en tenant compte de la situation sur le terrain et en examinant avec attention les priorités de Kinshasa, des États de la région et des pays fournisseurs de contingents.

Nous notons également que la MONUSCO a commencé à mettre en œuvre les recommandations figurant dans le rapport du général de corps d'armée à la retraite Santos Cruz, intitulé *Improving security of United Nations peacekeepers* . Nous souhaitons rappeler notre position concernant ce document. En principe, nous appuyons les mesures mises en place pour renforcer la coordination entre les soldats de la paix et les FARDC et améliorer la capacité opérationnelle de la brigade d'intervention de la force. Nous demeurons toutefois convaincus que la coopération en matière de partage de renseignements doit se faire dans le strict respect des principes du maintien de la paix et du mandat du Conseil de sécurité. Nous demandons instamment aux soldats de la paix de mettre l'accent sur la reconnaissance militaire et de se montrer plus prudents lorsqu'ils utilisent d'autres techniques de renseignement, notamment lorsqu'ils s'appuient sur des méthodes spéciales pour obtenir des informations.

Pour terminer, je souhaite assurer aux participants que la Fédération de Russie, que ce soit en tant que membre permanent du Conseil ou en tant que membre du Groupe des Amis de la région des Grands Lacs, continuera de contribuer au processus de paix en République démocratique du Congo et à la stabilisation de la situation globale dans la région des Grands Lacs.

Annexe X

Déclaration de M. Jerry Matjila, Représentant permanent de l’Afrique du Sud auprès de l’Organisation des Nations Unies

J’ai l’honneur de prononcer cette déclaration au nom des membres africains du Conseil – Tunisie, Afrique du Sud et Niger – et de Saint-Vincent-et-les Grenadines.

Nous tenons à vous remercier, Monsieur le Président, d’avoir convoqué à point nommé cette réunion importante sur la République démocratique du Congo. Nous tenons également à remercier et à féliciter le Secrétaire général de son rapport détaillé sur la situation dans ce pays et les activités de la Mission de l’Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO) (S/2020/554). De même, nous remercions la Représentante spéciale du Secrétaire général et Cheffe de la MONUSCO, Leila Zerrougui, de son exposé détaillé.

Nous prenons acte de l’évolution encourageante de la situation politique en République démocratique du Congo en dépit des problèmes humanitaires et de sécurité existants. Nos délégations se félicitent que les dirigeants de la coalition au pouvoir restent déterminés à régler leurs différends par le dialogue. Nous sommes pleinement convaincus qu’un dialogue constructif entre tous les Congolais est nécessaire à la réalisation de leurs priorités nationales. À cet égard, les membres africains du Conseil et Saint-Vincent-et-les Grenadines se font l’écho du sentiment exprimé par le Secrétaire général, à savoir que le dialogue reste le seul moyen de régler les différends.

Sur le plan de la sécurité, nos délégations sont préoccupées par l’instabilité constante dans l’est de la République démocratique du Congo en raison des activités déstabilisatrices des groupes armées et des tensions intercommunautaires persistantes. Nous soulignons donc l’importance capitale de l’Accord-cadre pour la paix, la sécurité et la coopération pour la République démocratique du Congo et la région en tant que solution à long terme pour rétablir la stabilité dans l’est de la République démocratique du Congo et dans l’ensemble de la région. Nos délégations soulignent également l’importance du rôle que joue la MONSCO dans la stabilisation de l’est de la République démocratique du Congo et saluent les efforts que consacre la brigade d’intervention de la force à la lutte contre la menace des groupes armés. La brigade d’intervention de la force a besoin de l’appui continu du Conseil à cet égard et doit être pleinement équipée pour continuer de lutter efficacement contre la menace à laquelle est exposée la population civile dans l’est de la République démocratique du Congo.

Les membres africains du Conseil et Saint-Vincent-et-les Grenadines condamnent toutes les attaques violentes contre des civils et la MONUSCO en République démocratique du Congo, qui font souvent des victimes, et appellent la MONUSCO à se montrer globalement plus réactive pour répondre aux exigences de son mandat de protection des civils et lutter efficacement contre ces attaques.

S’agissant des attaques récentes commises contre la MONUSCO, nous présentons nos sincères condoléances à la famille du soldat de la paix tué ainsi qu’aux autorités indonésiennes. Nous souhaitons également un prompt rétablissement au soldat de la paix blessé. À cet égard, nos délégations réitèrent les appels lancés à la communauté internationale et aux partenaires afin qu’ils mobilisent les ressources nécessaires pour aider la République démocratique du Congo à renforcer ses institutions et à poursuivre la réforme du secteur de la sécurité et le processus de désarmement, démobilisation et réintégration (DDR). À cet égard, nous appelons les autorités congolaises et les partenaires du pays à inclure une approche axée sur la communauté aux priorités en matière de réforme du secteur de la sécurité et de DDR, en particulier en ce qui concerne la réintégration des combattants démobilisés.

Pour ce qui est de la situation humanitaire, la République démocratique du Congo reste en proie à une crise humanitaire inquiétante, et la pandémie de maladie à

coronavirus exacerbe cette situation. Les conséquences imprévues de la lutte contre la pandémie ont accru les vulnérabilités face à d'autres problèmes de santé publique, et la réapparition du virus Ebola est également une source de préoccupation, car elle retarde le travail de stabilisation important qu'effectuent la MONUSCO et d'autres partenaires en République démocratique du Congo.

Néanmoins, nous saluons la réaction rapide et les efforts décisifs de la République démocratique du Congo, de la MONUSCO, d'autres organismes des Nations Unies, de l'Union africaine et de l'Organisation mondiale de la Santé. Nos délégations demandent qu'un appui international soutenu soit fourni aux autorités congolaises pour atténuer les effets néfastes de ces maladies sur la population et l'économie. Nous soulignons également la nécessité de mettre en place des arrangements financiers souples pour promouvoir les initiatives de développement dans le pays, conformément aux priorités nationales et aux objectifs du Programme de développement durable à l'horizon 2030.

Pour ce qui est de la situation dans la région, nos délégations tiennent à souligner la nécessité de promouvoir des relations et une coopération régionales solides et efficaces et, dans ce contexte, elles tiennent à féliciter le Président Tshisekedi d'entretenir des contacts réguliers avec les chefs d'État de la région. Nous appuyons la volonté continue de la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC) d'aider la République démocratique du Congo à retrouver durablement la paix, la sécurité et la stabilité. La réponse donnée par la SADC à la République démocratique du Congo et à la Zambie, qui ont récemment fait appel à sa médiation en vue de régler un différend frontalier, témoigne de cet engagement. En outre, nos délégations sont encouragées par la coopération entre l'Union africaine et l'ONU et par leur volonté de continuer à contribuer à la consolidation de la stabilité et de la gouvernance démocratique en République démocratique du Congo.

Les membres africains du Conseil et Saint-Vincent-et-les Grenadines félicitent également le Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour la région des Grands Lacs des efforts qu'il déploie, aux côtés de la MONUSCO, pour mettre en place une stratégie régionale de lutte contre l'exploitation illégale des ressources naturelles. L'extraction et le commerce illicites de minerais restent une importante source de revenus qui alimente les activités des groupes armés dans l'est de la République démocratique du Congo. Voilà pourquoi nous saluons les efforts récents des États Membres de la région visant à améliorer la traçabilité de l'or, notamment l'adoption par le Rwanda d'un mécanisme de certification national et la mise en œuvre par le Burundi et la Tanzanie de processus de certification nationaux à la suite de la Conférence internationale sur la région des Grands Lacs, conformément à la Déclaration de Lusaka. Nos délégations encouragent les partenaires régionaux et internationaux à poursuivre leurs efforts pour lutter contre les chaînes d'approvisionnement illégales.

Enfin, nos délégations félicitent l'ONU, la MONUSCO, les pays fournisseurs de contingents, le Gouvernement de la République démocratique du Congo et les partenaires internationaux de leur engagement et des efforts qu'ils déploient pour stabiliser la République démocratique du Congo et protéger les civils contre les menaces persistantes en dépit des problèmes qui se posent. Nous considérons que le retrait de la MONUSCO doit être basé sur l'évolution positive de la situation sur le terrain pour favoriser le transfert des responsabilités de la MONUSCO au Gouvernement de la République démocratique du Congo. Les membres africains du Conseil et Saint-Vincent-et-les Grenadines sont fermement convaincus qu'il est impératif que la communauté internationale – par l'intermédiaire de l'Union africaine, de l'ONU et des partenaires internationaux – reste solidaire du peuple congolais et lui apporte l'appui politique, financier et autre nécessaire pour que les progrès accomplis à ce jour ne soient pas réduits à néant.

Annexe XI

Déclaration de M. James Roscoe, Représentant permanent adjoint par intérim du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord auprès de l'Organisation des Nations Unies

Je tiens à remercier la Représentante spéciale du Secrétaire général pour la République démocratique du Congo, Mme Zerrougui, et les intervenants qui ont pris la parole aujourd'hui.

Je souhaite en premier lieu présenter les condoléances du Royaume-Uni à la suite du décès d'un soldat de la paix indonésien durant l'attaque qui a visé la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO) le 22 juin. Nos pensées accompagnent les familles à qui l'Ambassadeur Djani a écrit. Rien ne peut amortir le coup qu'elles ont reçu ou la douleur qu'elles ressentent, mais les pensées de l'ensemble du Conseil les accompagnent. Je conviens avec l'Ambassadeur Djani que nous devons redoubler d'efforts pour protéger nos soldats de la paix. Nous réitérons également notre condamnation, en tant que Conseil, de cette attaque irresponsable, et nous appelons le Gouvernement de la République démocratique du Congo à faire en sorte que les responsables répondent de leurs actes.

Nous saluons les mesures prises par le Gouvernement de la République démocratique du Congo pour lutter contre l'épidémie de maladie à coronavirus (COVID-19), et nous félicitons la MONUSCO de son appui à la riposte à la pandémie. Il est cependant préoccupant que les mesures de prévention de la COVID-19 entravent l'accès humanitaire. La réaffectation des ressources et des compétences augmente la vulnérabilité face à d'autres problèmes sanitaires, notamment Ebola et la rougeole, dont la République démocratique du Congo affronte actuellement la pire épidémie au monde. Nous reconnaissons que les efforts secondaires de lutte contre la COVID-19 auront également un impact profond sur la République démocratique du Congo, qui aura besoin d'un appui pour lutter contre les conséquences socioéconomiques de la pandémie. Il faudra pour cela que la classe politique congolaise s'unisse dans l'action, et l'appui de la communauté internationale sera nécessaire.

Le Royaume-Uni reste un partenaire de développement engagé ainsi qu'un ami de la République démocratique du Congo et de son peuple. En 2019, le Royaume-Uni figurait au deuxième rang des donateurs, avec plus de 99 millions de dollars fournis en réponse aux appels humanitaires. La COVID-19 pose un risque non seulement pour la santé, mais également pour les progrès accomplis sur la voie de la stabilité en République démocratique du Congo. Nous restons préoccupés par la situation générale en matière de sécurité, en particulier la détérioration des conditions de sécurité dans l'Ituri, où 333 civils ont été tués de mars à mai.

Nous sommes déçus qu'aucun groupe armé en République démocratique du Congo n'ait répondu à l'appel du Secrétaire général à un cessez-le-feu mondial. Nous réitérons donc cet appel en exhortant tous les groupes armés en République démocratique du Congo à déposer les armes.

Hormis la lutte contre la menace que posent les groupes armés pour les civils en République démocratique du Congo, des efforts soutenus doivent être engagés pour couper les sources de revenus qui leur permettent d'opérer. Nous en avons encore entendu parler aujourd'hui. À cet égard, nous saluons le travail qu'accomplissent les organisations telles que Save Act Mine, et nous demandons que soient renforcés les efforts régionaux de lutte contre le commerce transfrontières illicite de ressources naturelles nationales.

Des progrès importants ont été accomplis au niveau régional au cours de l'année écoulée. Il est essentiel, pour la stabilité de la région des Grands Lacs – en particulier l'est de la République démocratique du Congo – que cet élan soit maintenu et que les États règlent leurs différends grâce à des efforts diplomatiques. À cet égard, nous sommes préoccupés par les tensions croissantes à la frontière entre la République démocratique du Congo et la Zambie, et nous exhortons les parties à trouver une solution par la voie diplomatique.

Nous ne devons pas oublier le travail vital qu'il reste à accomplir pour remédier à l'instabilité dans l'est de la République démocratique du Congo. Dans les circonstances difficiles créées par la COVID-19, nous saluons la poursuite des opérations de la MONUSCO, et le Royaume-Uni salue les progrès accomplis s'agissant d'examiner les stratégies de protection des civils et de les adapter à chaque province où la MONUSCO est présente. La protection des civils sur le terrain reste une tâche difficile, et nous sommes alarmés par le nombre de civils tués durant la période considérée. Nous demandons instamment à la MONUSCO et aux pays qui lui fournissent des contingents de poursuivre les réformes mentionnées dans le rapport intitulé *Improving security of United Nations peacekeepers* , rédigé par le général de corps d'armée à la retraite Santos Cruz, et d'apporter rapidement les améliorations nécessaires à la brigade d'intervention de la force.

Nous accueillons avec satisfaction le maintien d'une collaboration et d'une coordination étroites entre les Forces armées de la République démocratique du Congo et la MONUSCO en vue de régler les problèmes de sécurité dans la région. Nous les encourageons à continuer d'approfondir leur coopération afin de renforcer la protection des civils.

Dans un esprit de coopération, nous appelons le Gouvernement et la MONUSCO à relancer aussitôt que possible les initiatives vitales suspendues en raison de la COVID-19. En particulier, nous appelons le Gouvernement et la MONUSCO à reprendre leur coopération en ce qui concerne la réforme du secteur de la sécurité. Nous recommandons également de relancer rapidement le dialogue entre le Gouvernement et la MONUSCO à propos de la stratégie de sortie de la Mission, et de définir des critères clairs pour la reconversion de la présence des Nations Unies en République démocratique du Congo.

Pour terminer, je tiens à souligner ce que le Royaume-Uni considère comme les principales priorités pour la MONUSCO au cours des mois à venir, à savoir continuer de venir en aide au Gouvernement et au peuple congolais dans le contexte de la COVID-19 ; appliquer les recommandations du rapport de Santos Cruz ; œuvrer à la réforme de la brigade d'intervention de la force ; et l'élaboration par le Gouvernement et la MONUSCO de la stratégie de sortie de la Mission. Nous suivrons ces questions de près, et nous espérons que des progrès seront accomplis avant le renouvellement du mandat de la MONUSCO dans le courant de l'année.

Annexe XII

Déclaration de M. Pham Hai Anh, Représentant permanent adjoint du Viet Nam auprès de l'Organisation des Nations Unies

Je tiens à remercier la Représentante spéciale du Secrétaire général pour la République démocratique du Congo, Leila Zerrougui, et M. Jamal Usseni de leurs exposés.

Ma délégation condamne fermement la récente attaque perpétrée contre la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO), dans laquelle un soldat de la paix a été tué et un autre blessé. Nous présentons nos sincères condoléances à la famille de la victime, au Gouvernement indonésien et à la MONUSCO. À cette occasion, nous réitérons l'importance capitale que revêtent la sûreté et la sécurité du personnel de l'ONU, conformément à la résolution 2518 (2020).

Cette attaque, parmi d'autres, montre à quel point la situation en matière de sécurité reste instable dans l'est de la République démocratique du Congo et, par conséquent, combien les moyens de subsistance de millions de civils sont précaires.

Nous demeurons gravement préoccupés par la détérioration des conditions de sécurité dans plusieurs régions de la République démocratique du Congo, en particulier dans la province de l'Ituri, où plus de 300 civils ont été tués au cours des trois derniers mois et 300 000 ont été déplacés depuis le début de l'année. La poursuite de la violence par divers groupes armés et les affrontements intercommunautaires entravent notre mandat principal qui est de protéger les civils sur le terrain.

Sur une note positive, nous saluons la détermination du Gouvernement congolais à maintenir un climat politique favorable, à améliorer ses relations avec les pays de la région et à promouvoir la réconciliation entre eux. Nous le félicitons d'avoir agi rapidement pour réduire au minimum la propagation de la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19). Il s'agit là d'une mesure importante pour éviter des conséquences majeures sur la situation socioéconomique et humanitaire difficile du pays.

Au vu de la situation actuelle, nous souhaitons faire les observations suivantes.

Premièrement, en dehors des mesures militaires qui ont été prises, ma délégation voudrait souligner l'importance d'œuvrer en faveur d'une solution durable à l'instabilité qui persiste en République démocratique du Congo. Une approche globale doit inclure la promotion du dialogue et de la médiation aux fins de la réconciliation et de la tolérance, ainsi que le renforcement de l'autorité de l'État dans les différentes zones de conflit. Il est également important de mettre l'accent sur le renforcement des programmes de désarmement, de démobilisation et de réintégration, ainsi que sur ceux de la réforme du secteur de la sécurité.

Deuxièmement, nous avons toujours eu foi en la contribution de la coopération régionale. L'Accord-cadre pour la paix, la sécurité et la coopération pour la République démocratique du Congo et la région a donné des résultats concrets. Nous saluons les efforts des pays signataires et des garants de cet accord-cadre. Sa mise en œuvre intégrale est essentielle pour éliminer les menaces posées par les groupes armés et pour régler les questions de l'exploitation et du trafic illicites des ressources naturelles et d'autres activités illégales transfrontières.

Troisièmement, pour s'attaquer aux causes profondes de l'instabilité, y compris celles qui alimentent les conflits intercommunautaires, il faut s'efforcer d'améliorer les moyens de subsistance de la population congolaise. Nous sommes profondément préoccupés par le nombre élevé de personnes ayant besoin d'aide dans

toute la République démocratique du Congo et par la situation critique de millions de personnes déplacées et de réfugiés. La situation humanitaire déjà catastrophique continue d'être aggravée par la situation incertaine en matière de sécurité qui règne dans l'est du pays, ainsi que par la pandémie de COVID-19 et la résurgence de la maladie à virus Ebola. Aussi appelons-nous la communauté internationale à accroître son appui à la République démocratique du Congo afin qu'il puisse également préparer la riposte à la COVID-19 et l'après-pandémie.

Enfin et surtout, nous soutenons pleinement le rôle important joué par la Représentante spéciale du Secrétaire général et la MONUSCO en faveur de la paix et de la stabilité pour le peuple de la République démocratique du Congo. Nous nous félicitons également du partenariat fructueux établi entre le Gouvernement congolais et la MONUSCO.

Compte tenu de l'instabilité de la situation en matière de sécurité, nous estimons qu'il est urgent de formuler un ensemble de critères très complets et prudents pour la stratégie de sortie de la MONUSCO afin d'éviter que le pays ne retombe sans le vouloir dans le conflit.